

Agroforesterie

Un capital sur pied dans ses parcelles de céréales

Il y a trente ans, Claude Jollet a décidé de planter des arbres de vente dans ses parcelles de céréales. Une façon de capitaliser qui n'est pas sans incertitudes ni contraintes.

A l'instar de Monsieur Jourdain, qui faisait de la prose sans le savoir, Claude Jollet s'est lancé dans l'agroforesterie avant que ce type d'agriculture ne devienne un concept étudié de près par les chercheurs. Voilà maintenant plus de trente ans que des noyers ont commencé à pousser au milieu de ses céréales, à quelques kilomètres de Saint-Jean-d'Angély, en Charente-Maritime.

Sa motivation était initialement économique : « A la fin des années soixante, je me suis installé sur 5 hectares, raconte Claude Jollet. Afin de cultiver des céréales, j'ai acheté des parcelles de taillis, mais j'ai rapidement rencontré des difficultés pour obtenir de nouvelles autorisations de défrichage. » Un compromis est trouvé : le jeune exploitant peut continuer à mettre en culture des parcelles boisées s'il y plante des rangées d'arbres. Son choix se porte sur le noyer, en raison de sa valeur marchande et de son adaptation aux conditions locales. « Le noyer est un placement à long terme, explique Claude. Les céréales apportent un revenu immédiat et les arbres représentent un capital qui augmente au fil des ans. » Le merisier fera plus

PAC

Éligibilité de la parcelle

► Claude Jollet déclare douze quatorzièmes de la parcelle pour les primes Pac, afin de tenir compte de l'emprise des arbres. La manière de calculer la surface éligible varie dans chaque département, il convient donc de s'adresser aux administrations locales.

tard son apparition sur l'exploitation, où arbres et cultures cohabitent sur près d'un tiers des 150 hectares.

Une culture à part entière

L'idée est séduisante, mais les inconnues sont nombreuses, à commencer par le prix de vente des arbres plusieurs dizaines d'années après leur installation. A l'époque, les certitudes se font également rares sur la manière de conduire une telle association. « Il était difficile de trouver un appui technique, se remémore l'exploitant. Nombreux étaient les avis contradictoires. » Les choix faits à l'implantation sont pourtant fondamentaux, car ils engagent dans la durée. « J'avais un pulvé de 12 mètres, ce qui m'a conduit à espacer les rangées de 14 mètres. Toutefois, cela pose aujourd'hui des pro-



Sur l'exploitation de Claude Jollet, de deux à trois mois sont nécessaires chaque année pour entretenir les arbres plantés sur 50 hectares.

Des pratiques mieux encadrées

► Grâce au défrichage scientifique réalisé par une poignée de chercheurs passionnés, des itinéraires techniques sont désormais proposés aux futurs agroforestiers. Ces nouvelles références permettent d'éviter les grosses erreurs à l'implantation. Densité et espacement des arbres, orientation des rangées, choix des essences et des cultures intercalaires doivent ainsi être dûment réfléchis. Pour Christian Du-

praz, farouche défenseur de l'agroforesterie à l'Inra de Montpellier, « il ne s'agit pas d'une situation intermédiaire entre cultures et forêt, mais bien d'une nouvelle manière de cultiver qui nécessite un apprentissage ». En prenant toutes ces précautions, « la plupart des exploitations françaises peuvent créer un atelier agroforestier sur une partie de leur SAU sans pénaliser trop fortement leur trésorerie. »

blèmes de concurrence et m'a empêché d'acquiescer un pulvé de plus grande taille », témoigne-t-il. De ses multiples expériences, il a retiré un enseignement fondamental : les pratiques adaptées à l'agroforesterie diffèrent totalement de la gestion d'un milieu forestier. « C'est une culture à part entière », souligne avec insistance Claude Jollet. Près de trois mois sont consacrés chaque année à la taille des arbres et au travail de nettoyage et d'entretien.

Des rendements réduits

Les premières années, les arbres ne concurrencent pas les céréales et aucune incidence n'est observée sur la productivité de la parcelle. Cependant, peu à peu, l'ombrage s'étend et le rendement des cultures s'étiole. Le blé est ainsi passé de 75 à 50 q/ha au

bout de quelques années. La gêne est telle qu'elle interdit certaines cultures, comme le colza, qui ne peut plus s'implanter correctement à l'automne, ou le tournesol, qui ne s'accommode pas des arbres arrivés à maturité. Désormais, seuls le blé, le sarrasin ou le millet se succèdent sous les branches.

« Je ne crois pas qu'il faille se lancer aujourd'hui dans l'agroforesterie pour des raisons économiques, estime Claude Jollet. Néanmoins, l'impact sur le paysage ou sur la faune est évident. » A 64 ans, ce pionnier va-t-il débiter son capital ? « Après avoir vu pousser ces arbres pendant trente ans, je ne sais pas si j'aurai le cœur de les abattre », confesse ce pionnier. Pour mieux profiter de ses noyers en nature. ■

GABRIEL OMNÈS